

**Session du Conseil départemental
du lundi 2 mars 2026**

Débat d'orientation budgétaire 2026

Seul le prononcé fait foi

Discours de Christelle HIVER

Présidente du Conseil départemental de la Somme

Monsieur le Sénateur, Cher Laurent,
Madame la députée européenne, chère Valérie,
Mesdames, Messieurs les Conseillers départementaux,
Chers collègues,
Messieurs les anciens Conseillers et Conseillers
départementaux honoraires,
Mesdames, Messieurs, les membres de l'administration,
Mesdames, Messieurs,

Je suis heureuse de vous retrouver, toutes et tous, pour
cette session consacrée principalement au **Débat
d'orientation budgétaire pour 2026.**

Le Débat d'Orientation budgétaire, que nous appelons
communément « DOB », est une étape primordiale dans

la préparation du Budget Primitif que nous voterons les 7 et 8 avril prochain.

A l'image de l'année 2025, cette année n'est pas comme les autres !

Non pas à cause des élections municipales qui se tiendront dans quelques jours dans les 771 communes samariennes et je tiens, ici, à remercier toutes celles et tous ceux qui œuvrent pour qu'elles se déroulent dans les meilleures conditions.

Nous savons tous la complexité grandissante, à chaque nouveau scrutin, pour la tenue des bureaux de votes, le dépouillement et la garantie de la sincérité des scrutins, nécessaire à notre démocratie.

Année de nouveau particulière, je disais, car c'est aux forceps que l'Etat dispose enfin d'un budget. Son vote définitif fin janvier ne nous a pas permis d'élaborer notre budget primitif plus tôt.

Je souhaite à cet instant rendre hommage aux Vice-présidents et aux présidents de commissions qui travaillent pour bâtir un budget en cohérence avec notre ambition.

Cet hommage, je souhaite le rendre aussi à notre administration, qui a attendu, comme nous, le vote du budget de loi de finances pour 2026.

Sur le plan international, nous avons vécu encore une année difficile, avec des conflits, des guerres, des menaces qui s'intensifient chaque jour, mais aussi avec des dérèglements climatiques inquiétants.

2026 ne le sera pas moins, les actions militaires de ce week-end en Iran le démontrent clairement.

Sur le plan national, la politique française est sens dessus dessous, avec des tensions budgétaires, sociales, des budgets qui peinent à voir le jour mais aussi un élan démocratique que représentent habituellement les élections municipales qui est aujourd'hui bien incertain.

Ces situations génératrices de doute, d'anxiété, de perte de confiance, de tensions sont réelles et les solutions ne sont pas entre nos mains.

Aussi, en dépit de ce contexte, je veux affirmer que le Département de la Somme continuera à assurer ses missions, en investissant, en pensant à toutes les générations, des plus jeunes à nos aînés.

Et c'est justement dans ces périodes d'incertitudes financières, économiques et sociales que le Département

doit jouer pleinement son rôle. Son rôle de « tampon » entre le national et le local, son rôle de régulateur et de soutien, l'interface indispensable de l'action publique, au service de tous les Samariens.

Le projet de budget 2026 du Conseil départemental devra se caractériser par la maîtrise des dépenses de fonctionnement, la prudence en matière de recettes dont les droits de mutation à titre onéreux (DMTO) et la TSCA (taxe sur les conventions d'assurance).

Ce rapport d'orientations budgétaires trace un cap clair : sécuriser les équilibres budgétaires pour préserver notre capacité d'action.

Grâce à des recettes estimées raisonnablement dynamiques pour 2026, des dépenses contenues, nous consolidons notre épargne et pouvons ainsi nous projeter sur un plan pluriannuel d'investissement soutenable, PPI qui vous sera présenté à la session de juin prochain.

Cette année 2026, nous allons bénéficier du fonds de sauvegarde décidé par le gouvernement, à hauteur de 7,6 millions et nous ne contribuerons pas au DILICO 2. Si ces nouvelles sont bénéfiques pour équilibrer notre budget, il faut toutefois considérer que c'est le facteur « indice de fragilité sociale » qui nous permet d'en bénéficier.

Car vous le savez, 59 Départements sur 104 sont en grande difficulté financière. Notre département heureusement, y échappe encore, pour l'instant, grâce à une gestion rigoureuse depuis plusieurs années.

J'aime à rappeler que les décisions difficiles du passé, la refondation, les mesures de rationalisation, la recherche d'économies - tous ces efforts qui ont été demandés par le passé et qui font encore notre quotidien - ne l'ont pas été pour le plaisir.

Il est évident que, pour les élus que nous sommes, il serait plus aisé d'évoluer dans la prospérité, de gérer sans contrainte financière et d'avoir le beau rôle.

Or, il nous faut garantir la pérennité de nos moyens d'intervention auprès de nos usagers, de nos publics les plus fragiles, de nos communes. Il nous faut préserver nos capacités d'investissement dans nos collèges, dans nos bâtiments, sur nos routes départementales, le long de notre fleuve

Cette posture responsable de l'assemblée départementale explique qu'aujourd'hui nous ne faisons pas partie des 59 départements en grande difficulté.

Comme j'ai pu le faire, à vos côtés, à l'occasion des cérémonies de vœux organisées en territoires, je tiens ici à remercier les quelques 3000 agents du Département qui, au quotidien, se mobilisent au service des habitants, dans tous les domaines de l'action départementale.

Les orientations budgétaires proposées par la majorité départementale, et dont les chiffres vous seront détaillés par notre première Vice-présidente, Isabelle de Waziers, traduisent notre volonté à tenir les engagements pris devant les Samariens lors de notre élection en 2021.

2025 a été une année compliquée, mais nous avons su relever les défis.

Une année exigeante, parfois rude, mais une année utile pour nos territoires. Car malgré les contraintes financières, malgré l'empilement des normes et

l'incertitude permanente, le Département a tenu son cap.

Un cap clair, fidèle à une conviction : l'action !

Nous avons su faire preuve de résilience et d'innovation pour répondre aux besoins de nos populations.

3 convictions fortes pour 2026 dans ce DOB :

- La solidarité comme socle de l'action départementale ;

Essence même de notre collectivité, nos politiques de solidarités représentent plus de 70% des dépenses de fonctionnement. Qu'il s'agisse de l'autonomie, du handicap, de la protection de l'enfance, de l'insertion, de la santé et du logement, une obsession demeure : ne laisser personne sur le bord du chemin.

- L'aménagement équilibré du territoire comme levier d'attractivité et de cohésion ;
- La transition écologique comme impératif collectif ;

Nous pouvons aussi évoquer notre politique éducative, notamment la modernisation de nos collèges et le

déploiement de projets innovants autour du numérique éducatif.

Et s'il est un domaine dans lequel la constance de notre action s'exprime avec le plus de force, c'est bien celui de l'éducation.

Parce que l'éducation n'est jamais une charge, c'est un investissement pour l'avenir de notre jeunesse : une de nos grandes priorités.

De même que le sport, la jeunesse, la culture et l'engagement associatif, qui permettent à nos clubs, à nos bénévoles, et à nos jeunes de s'épanouir.

Et je veux à cet instant évoquer le schéma départemental pour la jeunesse que je souhaite voir aboutir en 2026.

Ce schéma départemental est une ambition que je porte pour que notre collectivité contribue encore davantage à préparer les adultes de demain, les citoyens de demain.

Agir pour l'avenir, c'est aussi renforcer l'attractivité de notre territoire !

Cette attractivité repose aussi sur les communes et les communautés de communes au travers des investissements qu'elles réalisent pour améliorer le cadre de vie des habitants.

Notre politique volontariste d'appui aux communes et aux territoires est là pour aider les maires à financer leurs projets.

Ainsi, nous sommes et resterons, cette année encore, un Département engagé auprès des territoires.

Car dans la Somme, il n'y a pas de petits projets, dès lors qu'ils sont utiles à nos habitants. Une entrée de bourg sécurisée, un EHPAD rénové, un pôle de santé créé, une salle des fêtes réhabilitée, une église restaurée, une crèche modernisée... Ce sont des projets concrets qui changent le quotidien de nos concitoyens.

Le soutien au monde agricole ne sera pas en reste. Nous avons encore prouvé la semaine dernière lors du Salon International de l'Agriculture, auquel nous participions pour la troisième année, combien nous sommes fiers de notre ruralité, fiers de nos producteurs locaux, fiers de notre agriculture samarienne dont l'intérêt économique n'est pas à démontrer.

Rappelons que chaque année, le Département investit près de 1,8 million d'euros d'achats en produits locaux auprès des 101 agriculteurs partenaires.

En conclusion, la majorité départementale continuera sans relâche à se battre pour que notre Département dispose des moyens nécessaires pour gérer au mieux nos compétences et soutenir nos ambitions, dans un esprit de responsabilité.

Pour tout cela, je sais que la majorité départementale est unie et que les élus hors majorité auront aussi à cœur le bien vivre dans la Somme.

Parce que chaque élu, chaque conseiller départemental est ancré dans son canton, chaque élu a à cœur de prendre les meilleures décisions pour ce bien vivre dans la Somme.

L'Assemblée départementale est bien loin de l'Assemblée nationale. C'est une assemblée au sein de laquelle chacun se respecte, chacun tient son rang.

Bien entendu, sur quelques sujets, les avis divergent mais leur défense reste toujours empreinte de saine conviction.

Dans ce débat d'orientations budgétaires, j'imagine déjà quelques sujets de désaccord, notamment sur le sujet de la dette. En effet, notre majorité départementale ne souhaite pas dégrader le ratio d'endettement de la collectivité.

L'épargne nette, le résultat, l'estimation des recettes sont des sujets sur lesquels nous ne nous retrouvons pas toujours, nous aurons sans doute nos débats habituels, soit....En tout cas je ne les espère pas grandiloquents,

car je sais combien la tentation peut être forte en période électorale.

Avant de terminer mon propos, j'évoquerai la présentation du rapport de la mission d'information et d'évaluation de l'enfance. Quel travail exceptionnel réalisé !

Merci à vous chers collègues, (Olivier JARDÉ, Françoise RAGUENEAU, Monique ÉVRARD, Guillemette QUIQUEMPOIS, Julie VAST et Frédéric FAUVET) pour ces heures d'entretiens, de visites, de réunions, de réflexion, dans un esprit de responsabilité, dans le respect du cadre défini, des règles de confidentialité et avec un sens objectif. Et merci aux services pour leur accompagnement tout au long de cette mission.

Nous sommes réalistes : la mise en œuvre du plan d'actions ne dépendra pas seulement de l'énergie et des moyens départementaux mais aussi des moyens et orientations que prendront l'ARS et la protection judiciaire de la jeunesse. L'Etat a aujourd'hui pleinement conscience des problématiques de la protection de l'enfance mais les moyens ne sont toujours pas au rendez-vous.

Il n'en demeure pas moins que, malgré un contexte inquiétant, nous vivons encore une année pleine de projets et d'opportunités.

Je pense déjà à des projets comme :

- la commémoration du 110^e anniversaire de la Bataille de la Somme ;
- la continuité de nos rendez-vous sportifs et culturels qui font rayonner la Somme, autant de moments qui rassemblent, inspirent et donnent envie d'agir ensemble;
- la poursuite de notre action pour l'insertion, la transition écologique et la modernisation des services ;
- la mise en place d'une nouvelle politique territoriale ;
- la réhabilitation et la construction des collèges de Oisemont et de Rosa Parks ;
- le lancement de l'opération immobilière CAD qui a évolué ces dernières semaines mais qui garde le même objectif de rassemblement des services départementaux amiénois sur un seul site afin de gagner en cohésion, en efficacité et en fluidité ;
- et tant d'autres...

2026 sera aussi l'année de la définition d'un plan d'actions visant la réduction des risques d'atteinte à la probité, là encore plan d'actions issu d'une mission que l'assemblée a mise en place fin 2024.

En résumé, notre majorité départementale agit avec conviction et détermination.

Elle agit pour que la Somme demeure une terre de solidarité, de projets, d'initiatives et d'audace.

Car derrière tous ces projets, il y a un moteur essentiel : l'engagement pour notre population samarienne !

Je vous remercie de votre attention.